Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 24 (1936)

Heft: 486

Artikel: La Conférence des présidentes de l'A.S.S.F.

Autor: V.-K.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-262447

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

train de se constituer à Winterthour, à Bienne, à Lausanne, à Bâle. A Genève, un souper très cor-dial réunit l'autre semaine les membres adhé-rents et les sympathisants du groupement local avec le président central, et une discussion animée s'engagea ensuite sur les projets d'acti-

La Conférence des présidentes de l'A.S.S.F.

Comme chaque année, nos présidentes de Sections locales et cantonales suffragistes, accompa-gnées par des membres de leurs Comités, se sont rencontrées, à Berne, le 18 octobre. Ces réunions qui sont devenues une agréable tradition représentent pour chacune des participantes une prise de contact encourageante pour le travail de l'hiver. Les deux présidentes de cette Conférence M^{IIes} Kammacher (Montreux) et E. Sulzer (Thurgovie) avaient su élaborer un programme aussi riche qu'intéressant, dont chaque point suscita une discussion animée.

Nous entendîmes d'abord Mme le Dr. Schultz-Bascho (Berne) parler de La stérilisation et de la réglementation des naissances. Exposé d'une haute compétence et plein de compréhension pour les misères de la femme. La stérilisation, inter-vention définitive et très délicate, ne devrait être pratiquée, chez les femmes, qú'à partir de l'âge de 35 ans, après le 2° ou 3° enfant, seulement dans les cas urgents, lorsque des maternités répé-tées mettent la vie ou la santé de la mère en danger, et, bien entendu, avec le consentement des deux conjoints. Au cours de la discussion l'on insista très fortement sur l'abus de pouvoir, qui fait si souvent pratiquer la stérilisation sur la femme, alors que ce serait l'homme qui devrait être l'objet de cette opération: voyez par exemple le cas d'un mari alcoolique dont la femme est en bonne santé. La tâche est urgente pour les fem-mes de lutter contre cette pratique trop répandue s'inspirant d'une double morale. La stérilisation des anormaux et des faibles d'esprit ne constitue pas un problème moins délicat ni moins im-portants. Elle devrait être pratiquée sur la demande des intéressés, et, si ceux-ci sont incapa bles de discernement, sur la demande des autori-tés tutélaires. On sait qu'une loi, unique au monde, dans le canton de Vaud et le droit coutumier du canton de Zurich permettent d'empêcher la naissance d'enfants dégénérés.

L'A. S. S. F. a organisé, il y a quelques mois, un concours parmi la jeunesse, sur cette question: Comment gagner la jeunesse au Suffrage fé-minin? Mme de Montet, chargée d'analyser les travaux primés, nous présenta en un tableau vi-vant l'opinion des jeunes sur ce point. Comme cette exposé paraîtra dans un des prochains numéros de ce journal, nous nous bornerons au-jourd'hui à signaler l'intérêt de la discussion qui s'engagea sur cette propagande auprès de la jeunesse, si difficile à gagner à notre cause. L'après-midi, M^{11c} Dora-Schmidt, adjointe à l'Of-

fice fédéral de l'industrie, des arts et métiers, et du travail, parla du problème de nouveau si ac-

fuel de la protection du travail à domicile. Après avoir énuméré tout ce qui a été fait jusqu'ici pour empêcher l'exploitation des travailleurs à domicile, la conférencière nous entretint de la prochaine loi, qui doit, enfin, apporter une réglemen-tation uniforme à ces conditions du travail, sou-vent déplorables. Ici aussi, un prochain article renseignera plus en détail les lecteurs du Mouve-

La séance se termina par quelques communications de la présidente centrale, qui apporta plusieurs suggestions utiles pour le travail de cet hiver. Il fut entre autres proposé d'organiser des séance d'études sur nos principaux problèmes d'économie politique, tels, par exemple, la régie des alcools, l'approvisionnement du pays en céréales et le prix du pain, la dévaluation et le condes prix, les exportations et les importa-le budget fédéral et les subventions, etc. trôle des Questions qui nous préoccupent peut-être moins que celles d'ordre social, mais qui doivent pour-tant commencer à nous intéresser sérieusement, puisque l'économie domestique est si étroitement liée à l'économie nationale.

Une proposition de Bienne fut aussi très appré-ciée, soit que les sections fassent des démarches auprès de la direction des écoles supérieures de jeunes filles, afin qu'une heure de la dernière année des études soit consacrée à l'histoire de mouvement féministe. Trois écoles supérieures de Bienne ont déjà introduit cette innovation: cette requête aurait-elle aussi du succès ailleurs?

On apprit enfin, avec grand plaisir, que le Comité de l'Alliance internationale pour le suffrage féminin se proposait de siéger, en février prochain, dans une de nos villes suisses, et d'organiser à cette occasion cette Conférence d'études dont il est question plus haut. Souhaitons plein succès à ces manifestations. La préparation en a été confiée par l'Alliance Internationale à Miss Heneker, déjà connue chez nous comme ganisatrice internationale de la Fédération femmes dans les professions, qui, pour se familiariser avec notre mouvement suffragiste suisse assista au cours de vacances de Hilterfingen et à assista au cours de vacances de Hilterfingen et à la Conférence des présidentes. Souhaitons aussi que cette session en perspective apporte u nouvelle impulsion et des forces décuplées notre mouvement.

Un dîner en commun fit une agréable diversion à ces séances remplies, et permit aux prési-dentes de s'entretenir de leurs intérêts communs et d'échanger leurs expériences. Nous avons de nouveau toutes senti, en nous séparant, combien il était nécessaire de pouvoir nous rencontrer ainsi, au début de chaque exercice, afin de discuter des problèmes actuels, et nous remercions cordialement les deux organisatrices de cette Con-férence si particulièrement réussie.

Aidez-nous à taire connaître notre iournal et à lui trouver des abonnés



Association Suisse pour le Suffrage Féminin

Séance du Comité Central.

Une journée étant tout juste restée libre entre la clôture du Cours de vacances d'Hilterfingen et la Conférence des Présidentes à Berne, la présidente de l'A. S. S. F. en profita pour y intercaler la séance d'automne du Comité Central. L'on vécut donc ainsi, plusieurs jours durant, dans une atmosphère suffragiste faite à souhait pour faciliter le travail.

Et celui-ci fut intense, car l'ordre du jour du Comité Central était forcément très chargé après l'interruption de son activité pendant les vacances d'été. Il faut dire aussi que le projet nouvellement éclos de l'Alliance Internationale d'organiser sa prochaine Conférence d'études à Zurich nécessita un long et intéressant échange de vues, Miss Hencker d'une part, M¹¹ Stock-meyer, présidente de l'Union féministe de Zurich de l'autre, ayant assisté à toute cette partie de la séance d'après-midi. Et la nouvelle de cette Conférence fut spécialement bienvenue, comme une réponse aux tristes constatations faites au début de la séance sur la langueur dans laquelle végètent plusieurs petites Sections suffragistes isolées, auxquelles il est indispensable d'insuffler une nouvelle ardeur.

C'est dans la même intention d'ailleurs que le C. C. examina encore différentes suggestions d'activité dont quelques-unes devaient être reprises le lendemain à la Conférence des Présidentes. Il régla aussi toute une série de questions d'admi-nistration intérieure en suspens depuis la der-nière Assemblée générale, et établit ses relations avec un certain nombre d'organisations auxquelles il lui avait été demandé d'adhérer: de ce nom-bre sont le R. U. P. suisse, après que M^{||e|} Stockmeyer eût présente un rapport très détaillé sur le Congrès de Bruxelles, et le Comité d'Entente des Organisations nationale suisses, duquel il a déjà été question ici même. Puis, M^{III} Gourd fournit des renseignements complémentaires sur les divers questionnaires envoyés par l'Alliance internationale relativement aux enquêtes de la S. d. N. et du B. I. T. sur le statut de la femme, et la Présidente donna connaissance des requêtes et pétitions adressées au Conseil Fédéral dans le courant de l'été, et dont plusieurs ont été publiées ici même: protestation contre l'augmenta-tion du prix du beurre, pétition demandant que femmes fassent partie des Commissions contrôle des prix, des Commissions de pro-grammes de la Radio, etc., etc. et auxquelles hélas, toutes les réponses faites ont été à peu près dilatoirement négatives..

pres dilatoirement negatives...

La prochaine séance du Comité Central aŭra lieu en janvier à Baden, en conformité avec la décision prise de siéger dans les unes ou les autres des villes où l'A. S. S. F. compte des Seations compte des Sections, ceci pour pouvoir mieux établir un con-

mèdes économiques et spirituels qu'il faut recou-

lui est pas assuré un minimum de sécurité matérielle, ecci s'appliquant aussi bien aux classes moyennes aujourd'hui si atteintes qu'à d'autres catégories de la population. En outre, un facteur

dont il importe de tenir compte est celui de la santé physique et morale, qui, souvent dans les conditions actuelles de logement, est complète-ment laissé à l'écart. Tous les efforts accomplis

dans ce domaine sont par conséquent à encou-

Il en est de même de la lutte contre les di-

vers fléaux sociaux, et il faut spécialement met-tre l'accent sur la formation ménagère de la

femme, comme sur la préparation des parents à

leur tâche éducative. Le sentiment de la valeur de la vie de famille doit être renforcé de façon à pouvoir contrebalancer l'attrait fâcheux des mul-

tiples occasions de dispersion et de gaspillage noral qu'offre trop souvent la vie moderne L'on ne peut que souhaiter que ces concl

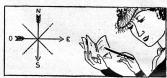
et ces vœux trouvent de l'écho auprès de tous

ceux, autorités, groupements et particuliers, qui s'intéressent à la protection de la famille.

rir; et il a été en particulier établi commen est impossible à la famille de subsister, s'il

tact avec elles. Et la Section de St-Gall a déjà

invité l'Assemblée générale pour 1937. Disons encore qu'au début de la séance, le Comité Central avait constitué son Bureau, parmi les membres élus à l'Assemblée de Montreux, en désignant Mme Studer (Winterthour) comme vice-présidente, Mme S. Bonard (Lausanne) comme se-crétaire, et Mme Grütter (Berne) comme trésorière. Et un message fut envoyé à M^{III} Dutoit, membre d'honneur, malheureusement retenue chez ellopar la maladie. E. Gd.



Carnet de la Quinzaine

Samedi 31 octobre:

nedi 31 octobre:

A. CHAUN-DE-FONDS: Assemblée annuelle de dé-légués de l'Association cantonale neuchâte-loise pour le Suffrage, 14 h. 15, à la pâtis-serie Landry, Terreaux, 8: 1. Rapports di-vers et opérations statutaires. — 2. Revision de l'art. 208 du Code pénal neuchâtelois, — 3. Propositions de l'Union Féministe de Neuchâtel: a) Instruction civique des jeur-nes filles: b) Notre présence au Grand Con-seil. — 4. Affaires diverses en cours. — Thé-après la séance. après la séance.

apres la seance.

Lundi 2 novembre:

Genève: Association pour le Suffrage féminin, 22, rue Et.-Dumont, 20 h. 30. Séance mensuelle (Thé suffragiste): La dévaluation du franc suisse, causerie par M. Ed. Bordier, banquier. Questions et réponses.

banquier. Questions et réponses.

Id. id. Association genevoise des Femmes universitaires, Radio-Genève, 18 h.: L'éducation des jeunes et la collaboration internationale, causerie par T.S. F. par Mme Emery.

Id. NEUCHATEL: Union féministe pour le Suffrage, Restaurant neuchâtelois sans alcol, 20 h. 5: Qu'est-ce que l'argent? première leçon du Cours donné par Mile Anna Martin, secrétaire générale de la Coopérative de cautionnement « Saffa ». (Le cours: 2 fr.; une leçon: 1 fr.). leçon: 1 fr.).

Mercredi 4 novembre:
LAUSANNE: Association agricole des femmes vaudoises, Salle du Valentin, dès le matin: Thévente, goûters vaudois, et produits campagnards.

gnards.

Vendredi 6 novembre:

LAUSANNE: Groupe suffragiste, Lycéum-Club,
2 bis, rue du Lion-d'Or, 20 h. 30, Séance
mensuelle: A propos d'instruction civique;
faut-il toucher aux leçons d'ouvrage? causerie par Mie J. Friedli, ancienne institutrice.

Samedi 7 novembre:

LA CHAUX-DE-FONDS: Groupe suffragiste, Pâtisserie Landry, 8, Terreaux, 15 h.: Séance de
Comité. — 16 h.: Cours d'instruction civique
par M. Bonny, inspecteur des écoles primaires.

du canton. Invitation à tous.

Id. Genève: Union des Femmes, 22, rue Et.-Dumont, 16 h.: Thé mensuel, 16 h. 30: Un voyage aux Antilles, causerie avec projections lumineuses par Mme Renée Durward.

Lundi 9 novembre:
GENEVE: Association des Femmes universitaires, Radio-Genève, 18 h.: La littérature enfantine et la paix, causerie par T. S. F. par
M\(^{1}\)e Bl. Weber.

Id. NEUCHATEL: Union féministe pour le Suffrage, Restaurant neuchâtelois sans alcool, 20 h. 15: Placements et gestion, 2e leçon du cours donné par Mie A. Martin. (Voir plus haut.)

Vacances à Vermala

FOREST-HOTEL (Altitude 1700 m.)

Pays du soleil et de la tranquillité. La situation de l'hôtel entouré de forêts de sapins, face aux Alpes et dominant la vallée du Rhône, est une merveille. Service d'auto entre Montana-Gare et Vermala. Excursions dans la région du Wildstrubel. Prix abordables pour passants et pensionnaires. Repas végétariens ou régime sur demande.

Saison juin-octobre. - Prospectus.

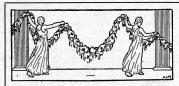
Mme ZUFFEREY-BAUR, Dir.

Les

LONGEOLES **GENEVOISES**

sont reconnues excellentes

(Communiqué)



A travers les Sociétés

Fover des Etudiantes (Genève).

Au début du semestre universitaire, rappelons que le Foyer des Etudiantes, fondé en 1910 par la Fédération des Associations chrétiennes d'Etu-diants, met ses locaux, situés avenue H. Du-nant, 20, à la disposition des étudiantes (étudiants admis) fréquentant les établissements d'ins-truction supérieure à Genève: Université, Institut J.-J. Rousseau, Ecole Sociale, Eçole des Beaux-Conservatoire.

Ce Foyer est un club ouvert aux étudiantes de toute nationalité, de toute opinion philosophique et religieuse. Les étudiantes y trouveront des salles d'étude et de réception, ouvertes tous les jours de 8 à 22 heures, une bibliothèque, un piano, des machines à écrire et à coudre, et du plato, des interiors à control de l'étudiant à Genève (échange de leçons de langues, cours, adresses de chambres et de pensions, sports, leçons, etc.).

Suivant les désirs exprimés par les étudiantes, des causeries et discussions seront organisées. Il est prévu des rencontres amicales les diman-

les dès 16 heures.

Dans la même demeure, la Maison des Etudiantes reçoit quelques pensionnaires. Pension complète et repas séparés.

Hommage à une artiste.

cifistes et féministes internationales, a eu l'excellente idée de convoquer dernièrement tous ses amis à un lunch en l'honneur de Miss Violet Oakley.

Très connue aux Etats-Unis comme peintre de 1rès connue aux Etats-Unis comme peintre de fresques, décoratrice notamment de l'Hôtel de Ville de Philadelphie, Miss Oakley, qui est aussi portraitiste de talent, avait, au cours de précédents séjours à Genève, exécuté une soixantaine de portraits de personnalités politiques internatio-nales. Le but de sa visite à Genève cette année était d'offrir les originaux de ces portraits à la bibliothèque de la S. d. N., ce dont le Dr. Sevensma, bibliothécaire en chef, tint à la remercier chaleureusement quand l'heure des discours sonna. Miss Oakley, ensuite, parla elle-même de façon émouvante de sa foi dans l'œuvre de la S. d. N., qu'elle rattacha à la conception d'un « Parlement des Nations » tel que se le représentait, en 1693 déjà, le grand Quaker américain, William Penn, et l'expression de cet idéalisme wilsonien fut infiniment réconfortante pour ceux et celles auxquels les décevantes réalités de l'heure actuelle ont enlevé, hélas! bien des illu-

sins...
Une visite aux dessins et aux reproductions des peintures de Miss Oakley termina cette manifestation en l'honneur d'une artiste, qui met tout son art au service de son idéal. 'M. F.

La protection de la famille.

Très préoccupées de ce que l'on pourrait appe-ler « la crise de la famille », plusieurs Sociétés bernoises à but d'utilité publique ou à pro-gramme économique ont organisé, de concert avec la Fédération des Sociétés féminines bernoises et diverses autres Associations, un Cours sur la protection de la famille, dont le *Mouvement* a publié le programme détaillé.

Des conférenciers compétents ont étudié les causes qui tendent à la destruction de la famille Le Comité International féminin pour la paix et ont montré les moyens de pare à ce danger, et le désarmement, qui constitue à Genève un Ce qui menace actuellement la famille étant d'orcentre de ralliement pour toutes les activités padre économique et spirituel, c'est donc à des re-

N. D. L. R. — N'est-il pas à regretter qu'à côté des choses excellentes qui ont été dites, personne dans ce Cours, organisé cependant par toutes les Sociétés féminines du canton de Berne, n'ait étée la voix pour faire remarquer la tâche qui incombe à la femme pour la protection de la famille, non pas seulement comme ménagère, mais comme valeur morale respectée à l'égal de l'homme, comme travailleuse sociale ayant libre accès à tous les postes d'initiative et de direction, comme citoyenne enfin disposant d'un moyen d'action directe sur toutes les mesures d'ordre législatif ou administratif concourant au bien de la famille? L'on oublie beaucoup trop souvent chez nous eque pourrait, ce que peut dans d'autres pays, la femme électrice et étigible pour la protection de la famille, et nous avouons ne pas comprendre que, dans une réunion comme celle dont nous rendons compte, cet aspect du problème n'ait pas été envisagé.

GENÈVE. - IMPRIMERIE RICHTER